



Table de concertation
des Forums Jeunesse
régionaux du Québec

*En route vers...
la Stratégie Jeunesse 2005-2008*

Avis des Forums jeunesse régionaux

Janvier 2005

Table des matières

INTRODUCTION	4
QUI SONT LES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX ?	5
TROIS TYPES DE FORUMS JEUNESSE	5
LES PRINCIPES TRANSVERSAUX DE L'AVIS.....	6
RESPECT DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES ET CULTURELLES	6
CONSOLIDER LES ORGANISMES, SERVICES, MESURES, PROGRAMMES DÉJÀ EXISTANTS	6
L'IMPORTANCE DU SPORT, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS POUR LE MIEUX-ÊTRE DES JEUNES	6
ÊTRE JEUNE : UNE MULTITUDE DE FACETTES QUI DEMANDE UNE APPROCHE HOLISTIQUE	6
FAVORISER LA POURSUITE DES ÉTUDES.....	7
PISTE D'ACTION 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE PROGRAMMES HYBRIDES (MUSIQUE, SPORT, ARTS, ETC.) EN DÉCLOISONNANT LES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DE CES PROGRAMMES ET FAVORISER LA MULTIPLICATION DES COURS À OPTION DANS LES PROGRAMMES RÉGULIERS DÈS LE DÉBUT DU SECONDAIRE	7
PISTE D'ACTION 2 : FACILITER LA TENUE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	7
PISTE D'ACTION 3 : LEVER LES OBSTACLES À LA FORMATION AFIN DE MAINTENIR L'UNIVERSALITÉ DU DROIT À L'ÉDUCATION.....	8
⇒ ÉLOIGNEMENT DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT.....	8
⇒ FARDEAU FINANCIER DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	9
PISTE D'ACTION 4 : PROMOUVOIR ET POSITIONNER L'ÉCOLE COMME UN MILIEU DE VIE SAIN ET MOTIVANT.....	9
⇒ SENSIBILISER AUX RÔLES DES INTERVENANTS SCOLAIRES	9
⇒ AUGMENTER LES SERVICES PROFESSIONNELS	9
⇒ DIMINUER LE RATIO ÉLÈVES-PROFS.....	9
QUALIFICATION PROFESSIONNELLE.....	10
PISTE D'ACTION 5 : DÉVELOPPER DES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE EN FORMATION SELON LES BESOINS DES RÉGIONS.....	10
PISTE D'ACTION 6 : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE CHAQUE RÉGION	10
PISTE D'ACTION 7 : FAVORISER UNE CULTURE DE LA RELÈVE EN ENTREPRISE PAR LE MENTORAT, LE TUTORAT ET LE PARTAGE D'EXPERTISE.....	10
PISTE D'ACTION 8 : FAVORISER L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE, NOTAMMENT PAR LA PROMOTION DU MODÈLE COOPÉRATIF EN ÉCONOMIE SOCIALE	10
LUTTER CONTRE LE SUICIDE ET PROMOUVOIR LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE CHEZ LES JEUNES.....	12
PISTE D'ACTION 9 : INSTAURER DES RELAIS ENTRE LES JEUNES ET LES SERVICES QUI LEUR SONT OFFERTS.....	12

PISTE D'ACTION 10 : ASSURER UN FINANCEMENT DE BASE ADÉQUAT AUX ORGANISMES QUI TRAVAILLENT DIRECTEMENT AUPRÈS DES JEUNES	12
PISTE D'ACTION 11 : DÉVELOPPER LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA CULTURE COMME MÉTHODE D'INTERVENTION EN SANTÉ CHEZ LES JEUNES	13

PARTICIPATION CITOYENNE ET ANIMATION DU MILIEU..... 14

PISTE D'ACTION 12 : FAVORISER LA PLACE DES JEUNES DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS.....	14
⇒ OUTILLER LES JEUNES, NOTAMMENT EN CRÉANT, SOUS LA RESPONSABILITÉ DES FORUMS JEUNESSE, UN POSTE D'AGENT DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC	14
⇒ SENSIBILISER LES ORGANISATIONS À FAIRE UNE PLACE AUX JEUNES AFIN D'ASSURER LEUR RELÈVE.....	15
PISTE D'ACTION 13 : RENFORCER LES FORUMS JEUNESSE DANS LEUR RÔLE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL D'INITIATIVES JEUNESSE ET DE CONCERTATION DU MILIEU	15
⇒ CONFIER LA GESTION DU FRIJ (30 M \$) POUR TROIS ANS AUX FORUMS JEUNESSE AFIN DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS JEUNESSE STRUCTURANTES ET DES PROJETS POUR ET PAR LES JEUNES DANS CHAQUE RÉGION DU QUÉBEC.....	15
⇒ ASSURER UN FINANCEMENT DE BASE ADÉQUAT AUX FORUMS JEUNESSE POUR ACCOMPLIR LEUR MANDAT DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES JEUNESSE DANS LEUR RÉGION	16
⇒ POURSUIVRE LE PROJET CONTACT JEUNESSE	16

OUVERTURE SUR NOTRE MONDE..... 17

PISTE D'ACTION 14 : METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE DANS CHAQUE RÉGION DU QUÉBEC POUR OFFRIR UN PROGRAMME D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET MAINTENIR LES SERVICES DE CE TYPE DÉJÀ EXISTANTS	17
PISTE D'ACTION 15 : PRÉPARER LES POPULATIONS LOCALES À L'ARRIVÉE D'IMMIGRANTS	17
PISTE D'ACTION 16 : INSTAURER DES PROGRAMMES D'ÉCHANGES INTERRÉGIONAUX AFIN D'ENSEIGNER LES RÉALITÉS RÉGIONALES ET CULTURELLES DU QUÉBEC	17

SOUTIEN À LA FAMILLE..... 18

PISTE D'ACTION 17 : FAVORISER LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES	19
PISTE D'ACTION 18 : PROMOUVOIR LA NATALITÉ ET APPUYER LES FAMILLES	19
⇒ CHANGER LES MENTALITÉS.....	19
Campagne de promotion sur la famille.....	19
Tarifs famille	19
⇒ APPUYER LA FAMILLE.....	20

SOUTIEN À LA VIE EN RÉGION..... 21

PISTE D'ACTION 19 : ASSURER UNE OFFRE ADÉQUATE DE SERVICES PUBLICS PARTOUT EN RÉGION.....	21
PISTE 20 : APPUYER LES INITIATIVES VISANT LA MIGRATION DES JEUNES EN RÉGION.....	21
⇒ SOUTENIR LES INITIATIVES EXISTANTES	21
⇒ MAINTENIR LES INCITATIFS FISCAUX EXISTANTS ET EN ASSURER LA PROMOTION.....	22
PISTE D'ACTION 21 : APPUYER LES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL	22

CONCLUSION..... 23

Annexe : Manifeste Rassemblement Jeunesse Québécois (RJQ)

Introduction

Les Forums jeunesse (FJR) sont des acteurs essentiels au développement de la jeunesse du Québec. Depuis plus de cinq ans, ils sont interpellés par différents acteurs aux niveaux local, régional et national pour les aviser sur les enjeux et les réalités de la jeunesse en région. Lors de l'élaboration de la politique jeunesse et du plan d'action jeunesse 2002-2005, les FJR ont été une partie intégrante de cette démarche. Le plan d'action jeunesse 2002-2005 tire à sa fin et le gouvernement est déjà à camper les bases de ce que nous appellerons désormais la Stratégie Jeunesse 2005-2008.

Le choc démographique et l'impasse budgétaire du Québec actuel sont deux défis qui trouveront immanquablement leurs solutions dans la jeunesse actuelle. C'est pourquoi les jeunes doivent être partie prenante des orientations de la future Stratégie Jeunesse et, plus globalement, du développement des régions du Québec. Pour ce faire, les membres de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) ont tenu, dans chacune des régions, des réflexions axées sur le bilan du dernier plan d'action jeunesse et sur une projection de la future Stratégie Jeunesse.

Un comité de travail interrégional a été mis en place afin d'analyser le résultat de ces réflexions. Plus précisément, ce comité avait pour mandat de développer un portrait synthèse (bilan et perspectives) des réflexions régionales. De plus, la démarche globale vise à définir les orientations que veulent promouvoir les Forums jeunesse en vue de la prochaine Stratégie Jeunesse, tant au niveau de la jeunesse de manière générale que pour les Forums en tant que tel. C'est le résultat de toutes ces démarches que nous vous présentons ici.

La poursuite des études, la qualification professionnelle, la lutte contre le suicide et la promotion de la santé physique et psychologique chez les jeunes, la participation citoyenne et l'animation de nos milieux, l'ouverture sur notre monde, le soutien à la famille et le soutien à la vie en région sont les thèmes qui ont retenu l'attention des jeunes des 17 régions administratives du Québec en plus des nations Cries et Inuits. On peut donc affirmer sans rougir que cet avis présente le point de vue des jeunes des régions du Québec, incluant tous les spectres culturels, linguistiques, territoriaux et sectoriels. Dans les prochaines pages, chacun des sujets précédents sera sommairement contextualisé, pour ensuite faire l'objet de recommandations d'actions ou de mesures visant à atteindre des objectifs précis. Commençons toutefois par un rappel de qui sont les Forums jeunesse régionaux du Québec.

Qui sont les Forums jeunesse régionaux ?

Les Forums jeunesse sont des instances pour la plupart reliées aux Conférences régionales des Élus (CRÉ). Présents dans les 17 régions administratives du Québec, on compte au total 19 Forums jeunesse régionaux, car le Nord du Québec comprend le Forum jeunesse de la Radissonie, celui du Nunavik ainsi que le Conseil des jeunes de la Nation Crie. L'approche territoriale guide l'intervention et l'action de ces instances et elle se définit par la notion de région administrative.

Les Forums jeunesse existent et agissent pour représenter les jeunes âgés principalement entre 15 et 29 ans (peuvent également englober les 12 à 35 ans) dans chacune des régions administratives du Québec. Concrètement, la représentation s'exprime par un rôle aviseur sur les questions « jeunesse » auprès des organismes, groupes ou instances démocratiques des régions.

Le rôle des Forums jeunesse peut s'exprimer par cinq dimensions¹ : la sensibilisation, l'information, la mobilisation, la formation et l'action. Bien entendu, une telle conception s'appuie sur le principe que l'humain est à la base du développement. De fait, « le défi le plus important du développement local [et régional], c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux et économiques, à des mentalités de créateurs »².

Trois types de forums jeunesse

Pour bien saisir le rôle des Forums jeunesse dans leurs régions, il importe de définir les différentes compositions de leurs conseils d'administration ou comités aviseurs qui comptent plus de 300 bénévoles dans les régions du Québec :

Les Forums jeunesse composés uniquement de jeunes : les jeunes peuvent être représentatifs d'organisations ou encore de territoires de Municipalité régionale de comté (MRC).

Les Forums jeunesse composés de jeunes et de partenaires : dans ce cas, la plupart des jeunes sont issus des territoires de MRC/municipalités et les partenaires sont représentatifs de secteurs d'activités (emploi, éducation, organismes communautaires, entrepreneuriat, etc.).

Les Forums jeunesse composés uniquement de représentants de secteurs d'activités : qu'ils soient jeunes ou non, les membres sont représentatifs des différents secteurs qui caractérisent la région ou le mouvement jeunesse de la région.

¹ VACHON, Bernard. 1993. Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.

² NARDIN, Pierre dans VACHON, Bernard. 1993. Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.

Les principes transversaux de l'avis

Afin d'alléger le texte, nous aimerions poser quelques principes transversaux qui sont des postulats qui nous apparaissent incontournables et essentiels à la compréhension de toutes les pistes d'actions qui se trouvent dans le présent document.

Respect des spécificités régionales et culturelles

De tous les principes qui guident notre action et notre réflexion, le respect des spécificités régionales est sans aucun doute le plus important. Les régions du Québec comptent des forces et faiblesses bien différentes les unes des autres et c'est pour cette raison qu'il nous semble impératif d'éviter les programmes, mesures « mur à mur ». De telles initiatives ont eu cours dans le passé et, dans plusieurs milieux, les effets pervers de ces programmes universels ont nuit beaucoup plus qu'ils n'ont aidé parce que le cadre de déploiement était trop rigide. Les programmes doivent s'adapter aux réalités et non l'inverse.

Les Forums jeunesse font depuis longtemps le pari du développement POUR et PAR les gens qui vivent dans un milieu donné. D'ailleurs, cette prise en compte des réalités différentes des communautés du Québec nous amène également à placer le respect des différences culturelles en haut du pavé. Entendue dans son acception la plus large, la culture est pour nous un facteur de succès incontournable lorsqu'on œuvre en développement socioéconomique. De plus, les Forums jeunesse apportent une attention toute particulière à leurs consœurs et confrères autochtones. D'ailleurs, nous demandons explicitement à ce que le caractère distinct des Premières Nations et des Inuits soit pris en compte dans tous les scénarios de déploiement des mesures qui seront incluses dans la Stratégie Jeunesse. Pour ce faire, la culture, les valeurs et les traditions autochtones doivent pouvoir être appliquées par ces Nations sur leurs territoires³.

Consolider les organismes, services, mesures, programmes déjà existants

Évidemment, lorsque les Forums jeunesse régionaux ont réfléchi, en régions, au bilan du précédent plan d'action jeunesse, plusieurs mesures ont été jugées comme bonnes, atteignant leurs objectifs et rejoignant leurs clientèles cibles. Ainsi, nous demandons de reconduire les mesures qui fonctionnent et qui sont saluées dans les milieux. À titre d'exemple, et pour ne nommer que celles-là, pensons aux Maisons de jeunes, aux Carrefours jeunesse emploi et au programme Solidarité Jeunesse.

L'importance du sport, de la culture et des loisirs pour le mieux-être des jeunes

Les sports et l'accès à des activités culturelles et de loisirs reviennent dans plusieurs axes de nos réflexions comme étant des solutions à privilégier. Que ce soit pour promouvoir de saines habitudes de vie, pour éviter la détresse psychologique ou pour favoriser les activités familiales, l'accessibilité à des activités diversifiées et de qualité est un axe de solution qui nous semble transversal. De plus, cela permet d'agir sur une diversité de problématiques, et ce, autant au niveau de la prévention que dans l'approche curative. En bout de ligne, c'est la population en général qui voit sa qualité de vie améliorée, ce qui, à moyen et long termes, réduit les coûts systémiques.

Être jeune : une multitude de facettes qui demande une approche holistique

De plus en plus, les programmes et interventions psychosociologiques considèrent les personnes comme une entité possédant une multitude d'« identités » qui interagit avec un environnement qui comprend d'autres personnes, qui s'inscrit dans des conditions socioéconomiques précises ainsi qu'une culture qui, globalement, dicte les normes sociales. Les Forums jeunesse ne peuvent que saluer une telle approche dite « holistique », puisque nous considérons que le bien-être est l'atteinte d'un équilibre de toutes les sphères de la vie d'un humain. Ainsi, les actions préconisées dans le cadre de la Stratégie Jeunesse doivent tendre à créer des conditions d'égalité entre les divers aspects et niveaux d'intervention.

³ Selon leurs propres mots : « Respect and take into consideration the distinctiveness of the First People and Inuit culture, values, customs and encourage them to be applied in the actions in their respective regions ».

Favoriser la poursuite des études

Bien souvent, ce n'est pas la formation académique qui pousse les jeunes à poursuivre leurs études, mais bien l'expérience qui entoure cette formation. Certains étudiants y développent une passion pour la musique ou le théâtre, d'autres pour le sport ou l'implication sociale. Or, la palette d'activités offertes à l'école est souvent, et particulièrement dans les milieux moins favorisés, restreinte.

Piste d'action 1: Favoriser le développement et le maintien de programmes hybrides (musique, sport, arts, etc.) en décloisonnant les paramètres de financement de ces programmes et favoriser la multiplication des cours à option dans les programmes réguliers dès le début du secondaire

De plus en plus, les programmes hybrides apparaissent dans les écoles et suscitent un intérêt particulier auprès des jeunes et des parents. Qu'ils soient axés sur les sports, les langues, l'ouverture sur le monde ou les arts, ces programmes permettent de dynamiser certaines écoles. Il serait intéressant de donner les moyens aux commissions scolaires et aux écoles qui le désirent de multiplier ce type de formation. Celles-ci auraient la liberté d'adapter les programmes en fonction de leur milieu. Pour ce faire, il faut toutefois décloisonner les paramètres de financement de ces programmes, car les milieux moins favorisés réussissent rarement à rencontrer les masses critiques exigées. Cela aura pour effet de redynamiser les communautés rurales et les quartiers urbains en dévitalisation et donnera une plus-value aux établissements d'enseignement qui décideront d'offrir ce type de programmes.

Ces programmes ne peuvent à eux seuls rejoindre les goûts, les aptitudes et les intérêts de tous les élèves, d'autant plus qu'on ne peut les offrir à tous⁴. Ainsi, afin de poursuivre les mêmes objectifs, il devient nécessaire de multiplier les cours à option, et ce, dès le début du secondaire, bien que la formation académique de base (français, mathématique, anglais, etc.) demeure essentielle. Cette mesure favorisera également la poursuite des études et permettra donc de contrer le décrochage scolaire, à condition que l'offre de cours optionnels soit diversifiée. Que ce soit l'espagnol, l'éducation physique, l'informatique, les sciences, la musique ou l'art plastique, ces options permettent aux élèves de choisir des cours pour lesquels ils ont des aptitudes et de l'intérêt. De plus, ces cours servent à développer les connaissances des jeunes ainsi que leur culture et leur condition physique. Ces cours peuvent ainsi, dans certains cas, servir de « bouées » à certains jeunes à fort potentiel de décrochage. Par leur attrait pour ces cours qu'ils ont choisis par intérêt, et parfois par passion, les cours obligatoires leurs paraissent souvent beaucoup moins lourds.

Piste d'action 2 : Faciliter la tenue d'activités parascolaires

Des activités diversifiées offertes après les heures de cours permettent aussi d'augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes à leur école. Ils ne perçoivent plus l'école seulement comme un établissement d'enseignement froid où ils doivent obligatoirement étudier. Ils le voient aussi comme un lieu où ils peuvent faire des activités enrichissantes et épanouissantes : théâtre, improvisation, histoire, science, sports, jeux, cuisine, implication sur des comités, etc. Quelle que soit l'activité, elle joue un rôle d'attraction et de rétention des jeunes. De plus, un des effets bénéfiques des activités parascolaires, est qu'elles permettent à une grande majorité de jeunes et à leurs parents d'éviter un « flottement » entre la fin des cours et le retour à la maison. Conséquemment, on évite la flânerie, avec les conséquences qu'on lui connaît, car l'énergie des jeunes est canalisée dans une activité qu'ils ont choisie et, donc, qu'ils apprécient.

Déjà, le programme « Québec en forme » qui est un partenariat entre le Gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon est un bon exemple qui démontre que : « L'activité physique et sportive est le premier levier de soutien de " Québec en forme ", mais elle doit s'inscrire dans la perspective plus large du développement de saines habitudes de vie et de la contribution à la persévérance scolaire

⁴ On se rappellera que les programmes hybrides diminuent notablement les heures de cours afin qu'un élève parvienne aux mêmes résultats que ceux poursuivant un cursus scolaire habituel.

et à la lutte contre le décrochage scolaire »⁵. Ce programme fait déjà ses preuves et s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans issus de familles à faible revenu et à leurs parents. D'offrir un éventail d'activités parascolaires en sport, loisir et culture à travers un programme tel que le défunt « Ça bouge après l'école », combiné avec les nouvelles campagnes telles que « Vas-y », « Écoles actives » et « École en forme et santé » ne peut qu'être bénéfique pour la santé physique et psychologique des jeunes.

Piste d'action 3 : Lever les obstacles à la formation afin de maintenir l'universalité du droit à l'éducation

Une problématique touche plus particulièrement les jeunes des régions dans leurs possibilités d'accéder à des études supérieures après le secondaire. Que ce soit au niveau professionnel, collégial ou universitaire, l'accessibilité des jeunes des régions à ces niveaux d'études est souvent freinée par des contraintes.

⇒ Éloignement des lieux d'enseignement

Les établissements offrant les programmes désirés par les jeunes sont très souvent éloignés du lieu de résidence de ceux-ci. Il serait impossible, voire impensable d'avoir des universités ou des cégeps dans chaque village, ville ou même MRC. De même, tous les programmes de formation professionnelle ne peuvent être offerts par une polyvalente. La réalité des jeunes des régions est donc la suivante : une fois leur diplôme secondaire acquis, ils doivent dans une très grande proportion s'exiler de leur milieu d'origine afin de poursuivre des études supérieures, au mieux dans une ville avoisinante, au pire dans une autre région du Québec où s'offre leur programme. Cela entraîne inévitablement une augmentation de l'endettement personnel, car les coûts engendrés par les déplacements, le logement et autres, sont beaucoup plus élevés que les dépenses d'un jeune « urbain » n'ayant à peu près que le transport en commun à utiliser pour poursuivre ses études.

Cet éloignement est un frein important qui explique en grande partie deux phénomènes touchant les jeunes des régions :

La migration des jeunes vers les grands centres et la dévitalisation des régions due au non-retour de ces jeunes diplômés une fois leurs études complétées.

La proximité géographique des lieux d'enseignement influence le niveau de scolarité de la population d'un milieu.

Des mesures peuvent inciter les jeunes à poursuivre des études qualifiantes et aussi à revenir dans leurs régions d'origine afin de s'y établir et de faire prospérer leurs milieux. En voici quelques-unes : Maintenir la mesure du Gouvernement du Québec concernant les incitatifs fiscaux pour l'établissement des jeunes diplômés en région éloignée.

Créer des incitatifs (aide) de remboursement de la dette d'études lors de l'établissement en région éloignée.

Des portions de la dette d'études pourraient être remboursées par le Gouvernement selon le statut particulier de certains jeunes (ex : mère monoparentale, 1 000 \$ par enfant à charge, etc.).

Diminuer le ratio d'étudiants nécessaire pour le démarrage de cours de niveau collégial et universitaire dans les points de services en région.

⁵ Réf. : http://www.vasy.gouv.qc.ca/index.php?quebec_en_forme .

⇒ Fardeau financier des études supérieures

Assurer l'accessibilité aux études grâce à un régime de prêts et bourses adéquat. Cela implique une évaluation plus juste des besoins financiers des étudiants en fonction de leur région d'origine et de leur situation socioéconomique réelle. Bref, il faut revoir les méthodes et paramètres de calcul de l'aide financière aux études.

On considère aussi qu'un fardeau financier trop important peut sensiblement nuire à la réussite des études postsecondaires. En effet, le fardeau financier des étudiants devient parfois un obstacle à la diplomation, puisque certains jeunes doivent arrêter leurs études pour aller travailler, le fardeau financier étant trop lourd. Le retour aux études après une telle absence du système scolaire devient alors un véritable tour de force et de détermination.

Piste d'action 4 : Promouvoir et positionner l'école comme un milieu de vie sain et motivant

Un des facteurs favorisant la poursuite des études chez les jeunes est lorsque le milieu de vie dans lequel ils évoluent est motivant et stimulant. L'école est prioritairement un lieu d'apprentissage, mais comme les jeunes y passent entre six et huit heures par jour, 180 jours par année, et ce, pendant un minimum de neuf ans, il est aussi un milieu de vie et de socialisation.

L'école a pour mission d'enseigner aux jeunes et de soutenir l'éducation déjà assumée par la famille. Malheureusement, pour diverses raisons, l'encadrement, l'apprentissage des normes de comportement social et l'éducation des jeunes ont été quelque peu transférés vers l'école. Certains parents ont délégué cette tâche essentielle aux enseignants et au personnel des écoles, rendant le travail de ceux-ci encore plus lourd et ardu. On disait autrefois que « Ça prend tout un village pour éduquer un jeune », c'était vrai alors, et ce l'est encore de nos jours. Les parents doivent donner le cadre, et les autres adultes significatifs autour du jeune viendront solidifier et soutenir ces balises.

⇒ Sensibiliser aux rôles des intervenants scolaires

Afin de soutenir les enseignants, il faut que les écoles redeviennent des lieux d'enseignement et non d'éducation et de discipline. Une campagne de sensibilisation auprès des parents quant à leur rôle et au rôle de l'école peut être une piste de solution. Démontrer que l'école et son personnel sont là pour aider les parents et les appuyer dans leur rôle d'éducateur et non pour le faire à leur place, voilà le message à livrer. Que les deux milieux recommencent à travailler de concert afin que les jeunes puissent s'épanouir dans la société, et ce, dans un cadre où les règles sont claires pour eux, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. De plus, cela permet de soutenir les enseignants et d'alléger la pression sur eux. Ainsi, leurs énergies sont canalisées vers la tâche première qui est la leur : l'enseignement.

⇒ Augmenter les services professionnels

Une augmentation des services professionnels ne pourra pas régler tous les problèmes de comportement dans les écoles, mais pourra certainement aider les jeunes qui éprouvent de plus grandes difficultés. Une augmentation des services d'encadrement professionnel (psychologue, travailleur social, etc.), qui ont sans cesse diminués au courant des dernières années est nécessaire, et ce, autant pour les jeunes que pour les enseignants et les parents.

⇒ Diminuer le ratio élèves-profs

La dernière mesure proposée afin d'améliorer le soutien aux enseignants est la diminution du ratio d'élèves maximum par classe. La qualité de l'enseignement et la possibilité de consacrer plus de temps aux élèves en difficulté d'apprentissage sont alors augmentées.

Qualification professionnelle

La qualification professionnelle est sans aucun doute un des éléments les plus importants permettant aux jeunes une entrée sur le marché de travail. De façon plus globale, la qualification professionnelle des jeunes permet également aux entreprises d'avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée, essentielle au développement économique du Québec.

Piste d'action 5 : Développer des créneaux d'excellence en formation selon les besoins des régions

Il est primordial de conserver et de développer plusieurs parcours menant à la qualification professionnelle de nos jeunes selon leurs intérêts et leurs capacités. Solidarité jeunesse, ASP, AEP, DEP, ISPJ, DEC, AEC, compagnonnage, école orientante, reconnaissance des acquis et alternance travail-études ne sont que quelques exemples de parcours menant à la qualification de nos jeunes et à leur contribution au développement de notre société.

C'est pour cette raison que nous recommandons de développer les programmes de formation selon les secteurs économiques les plus dynamiques d'une région. Ainsi, les jeunes formés dans cette région auront de très bonnes chances de se trouver un emploi dans leur milieu et d'ainsi participer à l'occupation de ce territoire.

Piste d'action 6 : Développer la connaissance du marché du travail de chaque région

Pour développer les créneaux d'excellence des régions, il est important de développer la connaissance du marché du travail selon les régions. Ces nouvelles données nous permettent de faire la promotion des emplois d'avenir en région auprès des jeunes (notamment par la sensibilisation du personnel scolaire). Il serait également intéressant d'encourager le milieu scolaire à ouvrir ses portes au milieu communautaire et économique, notamment par la visite d'entreprises de la région, pour permettre aux jeunes de voir les possibilités d'emplois qui s'offrent à eux dans leur région.

Piste d'action 7 : Favoriser une culture de la relève en entreprise par le mentorat, le tutorat et le partage d'expertise

Au-delà du financement, les jeunes entrepreneurs se trouvent souvent démunis devant plusieurs décisions cruciales pour leurs entreprises. Favoriser une culture de la relève par le mentorat, le tutorat et le partage d'expertise permet aux jeunes entrepreneurs d'avoir accès à des gestionnaires qualifiés et bénévoles. Le mentorat est une relation interpersonnelle de soutien, d'échange et d'apprentissage dans laquelle une personne d'expérience partage sa sagesse et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs à atteindre. Cette approche a fait ses preuves auprès de nombreux entrepreneurs québécois et gagne à être développée.

Prendre la relève d'une entreprise familiale n'est pas non plus chose facile. Les statistiques sont nombreuses pour démontrer le faible taux de réussite lors du passage d'une entreprise à une deuxième et même troisième génération. Faciliter le transfert d'entreprises, c'est assurer la pérennité des entreprises québécoises. La problématique est notamment plus criante en agriculture à cause des coûts extrêmement élevés d'acquisition de l'entreprise familiale. De plus, il est désormais quasi-impossible pour un jeune ne provenant pas d'une famille agricole de rêver de posséder sa propre entreprise agricole. Il est urgent que le gouvernement se penche sur la problématique afin d'assurer une relève.

Piste d'action 8 : Favoriser l'entrepreneuriat jeunesse, notamment par la promotion du modèle coopératif en économie sociale

Pour plusieurs régions qui se sont formées autour de grandes entreprises, la seule avenue viable, dorénavant, pour développer de l'emploi est de miser sur l'entrepreneuriat des jeunes, sur le fait que ces derniers reviennent dans leurs milieux pour créer leur propre emploi. La multitude de difficultés auxquelles un jeune entrepreneur doit faire face va cependant du financement, à la gestion de la production, en passant par l'approvisionnement et les ressources humaines. Ces embûches influent sur la volonté et les chances de réussir en affaires de ces jeunes chefs d'entreprises.

Depuis quelques années, plusieurs programmes gouvernementaux ont été créés afin de faciliter le financement de démarrage d'entreprises. La plus grande lacune de ces fonds d'investissement est de soutenir le promoteur à très court terme, soit un an. Soutenir à plus long terme les jeunes entreprises c'est leur permettre d'avoir accès à des liquidités et à des ressources humaines lors de la croissance souvent rapide de leur PME. Lors de cette croissance qui sera le premier pas pour la stabilisation de l'entreprise dans son milieu, très peu de financement est accessible, notamment pour l'embauche de personnel qualifié et d'expérience.

Soutenir les jeunes entrepreneurs, c'est également leur donner accès à des outils favorisant leur réussite. Parmi ceux-ci, il est important de mettre en lumière les nombreux choix qui influencent le modèle d'entreprise et les impacts sur le milieu d'implantation de cette entreprise. Faire la promotion et favoriser l'expérimentation du modèle coopératif en économie sociale, c'est favoriser un développement économique à saveur plus humaine, c'est développer l'implication du milieu dans son développement économique, c'est améliorer les conditions d'embauche des employés et ainsi contribuer à un développement économique et social à long terme.

Lutter contre le suicide et promouvoir la santé physique et psychologique chez les jeunes

Le Québec occupe malheureusement, bon an mal an, une position peu enviable en ce qui a trait au suicide parmi les pays occidentaux. Il est donc nécessaire et urgent d'agir pour contrer ce phénomène.

Le suicide étant une problématique complexe, puisque résultant d'une multitude de facteurs, il est important d'élaborer une stratégie comportant plusieurs volets. Dans cette optique, nous sommes d'avis que l'ensemble des mesures qui seront prises pour améliorer la qualité de vie des jeunes en leur permettant ainsi de se sentir partie prenante d'une société qui est aussi la leur et qui correspond à leurs besoins, aura un impact positif dans le combat contre le suicide des jeunes. Si les services curatifs demeurent cruciaux, la prévention apparaît comme l'outil à privilégier afin de diminuer le taux de tentatives de suicide chez les jeunes.

Piste d'action 9 : Instaurer des relais entre les jeunes et les services qui leur sont offerts

Bien que de plus en plus de services soient accessibles aux jeunes en matière de prévention du suicide, les études révèlent que les jeunes en détresse ne savent pas vers qui se tourner. De plus, lorsqu'ils connaissent les services, les jeunes hésitent à les utiliser, car leur grand besoin de confidentialité et leur peur d'être étiquetés dominant. Enfin, il semble que plusieurs jeunes ne font pas confiance aux traitements qu'ils reçoivent et aux intervenants⁶ qu'ils doivent consulter dans les institutions habituelles.

Nous sommes donc d'avis qu'une fois les idéologies suicidaires détectées, il est nécessaire que le jeune ne soit plus laissé à lui-même et que commence alors un processus d'accompagnement. Afin d'aider les organisations, il serait judicieux de mettre sur pied un plan national d'accompagnement des jeunes suicidaires. Chaque région pourrait donc avoir un plan d'intervention adapté à sa réalité.

Piste d'action 10 : Assurer un financement de base adéquat aux organismes qui travaillent directement auprès des jeunes

Pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale, les intervenants « jeunesse » non institutionnels qui oeuvrent déjà dans nos milieux (par exemple : agents de milieux, travailleurs de rue et Maisons de jeunes) doivent être mis à contribution. Par leurs liens privilégiés avec les jeunes, ces intervenants sont dans une position favorable pour les aider, puisque le nécessaire lien de confiance est déjà établi. L'intervenant étant dans l'environnement naturel du jeune au préalable, il n'est pas perçu comme une menace ou une figure d'autorité, laquelle perception peut freiner un jeune qui veut obtenir de l'aide. De plus, ces intervenants peuvent servir graduellement de relais entre le jeune et des services spécialisés/institutionnels qui sont souvent requis dans ces cas de pensées suicidaires.

Toutefois, il faut reconnaître que le sous-financement de ces intervenants communautaires ne permet actuellement pas de répondre aux besoins des jeunes en détresse qui requièrent leurs services. De plus, certains milieux ne bénéficient actuellement pas de telles ressources. Dans ces cas, on devra les instaurer.

⁶ RICARD, I., GIROUX, D., et MOISAN, J. 1998. Le défi à l'accès pour les jeunes de la rue. Avis du directeur de la santé publique sur la moralité chez les jeunes de la rue à Montréal. Montréal : Direction de la santé publique.

Piste d'action 11 : Développer les loisirs, les sports et la culture comme méthode d'intervention en santé chez les jeunes

Les effets bénéfiques de la pratique de l'exercice physique sur l'anxiété, la dépression, l'isolement et l'ennui ne sont plus à démontrer. Effectivement, moult études ont été réalisées démontrant le lien de causalité entre le sport, le plaisir et l'amélioration de la santé mentale. En 1993, Wankel a par exemple noté que :

« Il semble que lorsqu'on a recours à l'activité physique dans le traitement de pathologies comme la dépression ou l'anxiété, il est important de considérer le plaisir et la satisfaction ressentis lors de l'activité physique. En effet, il semble que plus le plaisir associé à l'activité physique est grand, meilleurs en seront les bénéfices sur le bien-être psychologique »⁷.

Il est également démontré que les loisirs et les activités culturelles sont toutes aussi bénéfiques sur l'état de santé mentale des jeunes. D'ailleurs, ces derniers, surtout à l'adolescence, ont besoin de se retrouver en groupe, de développer un sentiment d'appartenance et de se savoir acceptés de ce groupe. La pratique de sports, de loisirs et d'activités culturelles permet aux jeunes de se définir, de se différencier et, finalement, de s'identifier à un groupe. De plus, ces activités établissent autour des jeunes un réseau de contacts. Ils risquent ainsi d'être moins dépourvus lorsqu'ils auront à faire face à des épreuves. L'ensemble de ces constatations nous portent donc à croire qu'il est important d'accroître ce type d'activités. Que ce soit au sein des écoles ou des communautés, une offre d'activités plus diversifiée devrait être disponible afin que tous les jeunes y trouvent leur compte.

⁷ WANKEL, L. 1993. « The importance of enjoyment to adherence and psychological benefits from physical activity ». *International Journal of Sport Psychology*. Vol 24. N°2 : 151-169.

Participation citoyenne et animation du milieu

L'axe concernant la participation citoyenne des jeunes ouvre des possibilités d'actions extrêmement intéressantes pour le Gouvernement du Québec et pour les Forums jeunesse régionaux.

En effet, nous croyons que l'État doit s'assurer que les citoyens qui font vivre la société québécoise possèdent tous les outils nécessaires pour contribuer, tant par leurs actions que par leurs réflexions, à l'essor du Québec. C'est précisément sur ce sujet que les Forums jeunesse insistent depuis leur création, car nous savons que la vivacité de nos régions et de notre société passent par davantage d'implication des citoyens. Dans le contexte où nous serons progressivement moins nombreux à contribuer à la vie sociale et démocratique, nous avons la responsabilité d'en faire davantage que les générations qui nous ont précédées. Nous nous devons aussi de multiplier les efforts pour favoriser la participation, l'implication et l'engagement des jeunes.

Le défi est cependant de taille, car les occupations sont nombreuses : travail commençant de plus en plus tôt (15-16 ans), études qui se prolongent, conciliation difficile entre la famille, les études et le travail, sources d'implication multiples et éclatées, préséance du loisir sous toutes ses formes dans les moments libres, manque d'intérêt des parents, absence de modèles d'implication et de participation citoyenne, etc. Les taux de votation aux cours des quatre dernières élections (Québec, 1998, Canada, 2000, Québec, 2003 et Canada, 2004) n'ayant cessé de décroître, il s'agit là, à notre avis, d'un indice important d'une tendance qu'il faut absolument renverser.

Piste d'action 12 : Favoriser la place des jeunes dans les lieux décisionnels

- ⇒ **Outiller les jeunes, notamment en créant, sous la responsabilité des Forums jeunesse, un poste d'agent de participation citoyenne dans chacune des régions du Québec**

Il est généralement reconnu que l'éducation à la citoyenneté se fait en quatre temps : la sensibilisation, l'expérimentation, l'apprentissage et la reconnaissance. Si chacune des étapes atteint des objectifs bien précis, elles peuvent aussi s'inscrire dans une démarche plus globale et longitudinale qui accompagne les jeunes de leur plus jeune âge à l'âge « adulte » pour en faire des citoyens responsables, impliqués et actifs dans leurs milieux.

La participation citoyenne a toujours fait partie des mandats et intérêts des Forums jeunesse. Toutefois, au-delà du mandat de base, certains Forums régionaux ont poussé l'expérience et ont découvert de nombreuses avenues très intéressantes qui ont démontré un potentiel important en terme d'impacts sur l'engagement des jeunes.

À ce titre, c'est la région de Montréal qui fait figure de proue. Par le biais de son chargé de projets « jeunes et développement », ce Forum jeunesse a multiplié les efforts de sensibilisation et éducation à la citoyenneté avec des projets comme « Prends ta place », « Électeurs en herbe » et les « Formations sur la participation citoyenne », sans compter la vidéo « Prends ta place » qui a fait le tour du Québec. Ces initiatives, appuyées par plusieurs acteurs du milieu, dont les Forums jeunesse régionaux et le Fonds jeunesse Québec, ont donné des résultats forts probants et nous incitent à relever le défi de les appliquer à toutes les régions du Québec qui le souhaitent.

Sous la responsabilité des Forums jeunesse régionaux et en collaboration avec les acteurs pertinents de chacune des régions, l'*Agent(e) de participation citoyenne* veillera à outiller les jeunes et à leur permettre de s'impliquer auprès des organismes et des instances.

Pour ce faire, l'*Agent* mettra en branle les différents projets proposés par le Forum jeunesse régional ou par l'interrégional des Forums jeunesse régionaux du Québec, par le Secrétariat à la

jeunesse, par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ou, encore, appuiera les initiatives portées par des organismes et institutions du milieu intéressés par les mêmes enjeux.

Il veillera, en outre, à l'articulation du projet « Électeurs en herbe » dans toutes les écoles secondaires du Québec, au développement des formations à la participation citoyenne et à l'engagement qui soient significatives pour les jeunes de sa région et il soutiendra les jeunes désireux de se lancer en politique municipale, mais aussi à l'échelle du Québec et au niveau fédéral. Au cours de rencontres, de conférences et d'événements de toutes natures, il sensibilisera les jeunes à l'importance de la citoyenneté active, il développera tous les outils nécessaires afin de permettre une pleine participation des jeunes aux différents processus démocratiques et décisionnels et, enfin, il développera, en collaboration avec les décideurs locaux et régionaux, des moyens de reconnaître et de valoriser l'engagement et la participation des jeunes de sa région.

La présence de cet *Agent* dans chacune des régions facilitera l'identification de la relève et favorisera son émergence. Cette relève se doit d'être outillée correctement pour faire face aux défis qui attendent notre génération et celles qui suivront. Nous croyons qu'il s'agit d'un moyen concret de préparer les jeunes à jouer un rôle citoyen et de faciliter l'arrivée des jeunes dans les instances décisionnelles.

- ⇒ Sensibiliser les organisations à faire une place aux jeunes afin d'assurer leur relève

Chacun des Forums, en plus d'offrir un lieu d'implication exceptionnel, permet la mobilisation de centaines de jeunes autour d'enjeux régionaux et locaux, tout en leur assurant une représentation pertinente auprès de plusieurs instances locales ou régionales. Ce travail de tous les instants permet aux décideurs locaux et régionaux de connaître non seulement l'opinion des jeunes, mais aussi les jeunes eux-mêmes. Dans chacune des régions, les jeunes trouvent de plus en plus de places pour s'exprimer et pour proposer des pistes de développement qui tiennent compte de leurs valeurs et de leurs priorités.

L'*Agent de citoyenneté* aura également à faire le pont entre ces différentes instances et les jeunes désirant s'impliquer.

Piste d'action 13 : Renforcer les Forums jeunesse dans leur rôle de développement régional d'initiatives jeunesse et de concertation du milieu

- ⇒ Confier la gestion du FRIJ (30 M \$) pour trois ans aux Forums jeunesse afin de mettre en place des actions jeunesse structurantes et des projets POUR et PAR les jeunes dans chaque région du Québec

La jeunesse du Québec est dynamique, forte, porteuse d'avenir et porteuse de projets stimulants et structurants pour le Québec. Depuis trois ans, les jeunes Québécois disposent d'un levier de développement extraordinaire : le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Administré par des jeunes impliqués dans leurs milieux, connectés sur les besoins de leurs communautés et de leur jeunesse, le FRIJ a eu à ce jour des retombées intéressantes. Pour 1\$ investi par le FRIJ, 3,01\$ viennent du milieu.

Le FRIJ a également créé, à travers le Québec, 750 emplois à temps plein et 716 à temps partiel. Le FRIJ a touché directement plus de 235 000 jeunes. Le FRIJ a aussi permis à 320 jeunes d'apprendre à gérer des fonds de développement en se basant sur l'expertise des CRÉ en la matière. En tout, ce sont plus de 6 500 heures bénévoles que ces jeunes ont investies pour répondre aux besoins des jeunes de leurs régions.

Les Forums jeunesse ont reçu l'ambitieux mandat de gérer ce fonds en décembre 2002. Depuis deux ans, les Forums jeunesse ont dû développer des politiques d'investissement collées sur les réalités respectives de leurs régions, recruter et former des ressources humaines dédiées à la gestion d'un tel fonds, développer tous les outils de gestion nécessaires à la saine gestion de fonds publics (code de déontologie, grille d'analyse, comité d'investissement, etc.) et promouvoir le fonds auprès des promoteurs potentiels de projets structurants pour la jeunesse d'une région. À peine sortie de la phase de démarrage du FRIJ, les Forums jeunesse désirent ardemment poursuivre le travail amorcé dans les régions du Québec et ainsi contribuer au développement d'une jeunesse en santé, active, qualifiée, dynamique, socialement intégrée, entrepreneuriale, affirmée, bref, porteuse d'avenir.

- ⇒ Assurer un financement de base adéquat aux Forums jeunesse pour accomplir leur mandat de concertation et de développement d'initiatives jeunesse dans leur région

Présentement, les Forums jeunesse reçoivent des sommes afin de mener à bien une multitude de mandats, tous aussi importants les uns que les autres et qui ont des conséquences directes sur les jeunes et le développement socioéconomique des régions. Toutefois, le financement de base reçu du Secrétariat à la jeunesse n'assure que le minimum et, parfois, cela est même insuffisant. Le dynamisme des jeunes en région s'en trouve souvent freiné parce que les Forums jeunesse manquent cruellement de ressources humaines et de budget leur permettant de tenir des activités spéciales ou des projets sous leur égide⁸.

Nous demandons donc qu'une évaluation des besoins des Forums jeunesse en matière de budget de fonctionnement soit faite, et ce, afin de tenir compte de certains paramètres, comme les distances à couvrir au sein d'une même région, l'accessibilité à des moyens de transport, le nombre croissant de jeunes d'une région, etc.

- ⇒ Poursuivre le projet Contact jeunesse

Dans nos sociétés actuelles, le pouvoir passe par l'information. Le pouvoir de faire des choix éclairés, de connaître les opportunités, le pouvoir de prendre sa vie en main, le pouvoir d'aider son prochain, le pouvoir d'entreprendre des projets collectifs et individuels, bref, le pouvoir de changer les choses pour le mieux. Sous peu, les jeunes Québécois disposeront d'un outil performant et en dehors des mesures communes en terme d'information et de référence : EspaceJ. Après une recension très pointue des services et programmes d'intérêt « jeunesse » qui a nécessité 118 personnes sur le terrain pendant près de neuf mois, le résultat est au rendez-vous : 14 000 fiches d'organismes offrant plus de 58 000 services et programmes pour les jeunes du Québec ; tout cela sur un seul et même site Internet ! Voilà le résultat d'un projet ambitieux, d'envergure, jamais tenté auparavant.

L'ambition des nombreux partenaires du projet ne s'est pourtant pas arrêtée là. En effet, ce portail Internet « nouveau genre » est divisé par région administrative du Québec et offre donc une information jeunesse propre aux Trifluviens, aux Montréalais comme aux Jamésiens. Cette proximité avec le jeune citoyen de nos régions permet d'entrevoir des possibilités de développement énormes en abolissant virtuellement les barrières territoriales et temporelles. Étant aux premiers balbutiements de ce projet, les Forums jeunesse espèrent pouvoir poursuivre leur travail dans ce projet et ainsi tirer profit de toutes les possibilités d'un tel outil innovateur.

⁸ On rappellera à ce moment-ci que les Forums jeunesse régionaux ne peuvent pas présenter de projets au Fonds régional d'initiatives jeunesse pour des raisons évidentes de conflit d'intérêts.

Ouverture sur notre monde

Le défi de la prochaine Stratégie jeunesse sera non pas, à notre sens, d'envoyer des jeunes à la découverte du monde, mais de les ouvrir sur leur propre réalité, celle d'un Québec moderne, riche de par sa dynamique rurale et urbaine, de par la présence d'une multitude de communautés ethnoculturelles, des Premières Nations et des Inuits. Une ouverture plus grande sur leur propre monde préparera les jeunes Québécois à assurer un développement plus équitable et assurera, à moyen et long termes, la réussite de l'immigration en région.

Piste d'action 14 : Mettre en place un guichet unique dans chaque région du Québec pour offrir un programme d'accueil aux nouveaux arrivants et maintenir les services de ce type déjà existants

Malgré les efforts des dernières années pour favoriser l'immigration en région, près de 70 % de la population immigrante s'établit sur l'Île de Montréal⁹. Plusieurs facteurs influencent le choix des immigrants, notamment la multitude de services disponibles aux nouveaux arrivants dans la région métropolitaine. Avec cette mesure, nous croyons favoriser l'installation d'immigrants en région, et ce, sans discrimination pour toutes les régions. Il ne s'agit pas ici d'appliquer un modèle pour l'ensemble du Québec, mais de soutenir les initiatives déjà établies ou à développer. Par la suite, toujours avec les partenaires locaux, il faut développer la meilleure approche pour soutenir les nouveaux arrivants qui s'établissent en région.

Piste d'action 15 : Préparer les populations locales à l'arrivée d'immigrants

Il faut sensibiliser les populations locales à l'arrivée d'immigrants. Trop souvent, pour plusieurs régions, l'immigration est un phénomène marginal et l'intégration des nouveaux arrivants est rendue difficile par la méfiance et la méconnaissance de la population locale. Il faut expliquer le phénomène, favoriser les échanges entre les nouveaux arrivants et la communauté d'accueil afin d'éviter la discrimination et le racisme qui pourrait malheureusement émerger.

Piste d'action 16 : Instaurer des programmes d'échanges interrégionaux afin d'enseigner les réalités régionales et culturelles du Québec

La connaissance de l'autre doit commencer par la connaissance de soi-même, de sa culture, de son territoire et de son histoire. Il faut faire découvrir aux jeunes les différentes réalités qui animent les régions du Québec. La diversité des expériences de chaque région est riche en apprentissages et permettra aux jeunes de mieux connaître le Québec. Cette connaissance leur permettra ensuite de s'ouvrir aux autres. Plusieurs groupes ou organismes pourraient favoriser ces échanges : les Forums jeunesse, les commissions scolaires, les Scouts, etc. À partir de leurs expériences, ces jeunes seront plus aptes à comprendre leur propre réalité et celle des autres et ainsi à s'ouvrir aux différences et à les respecter.

⁹ Institut de la statistique du Québec. Population immigrante par occurrence du lieu de naissance, régions administratives du Québec, 2001.

Soutien à la famille

Le Québec doit composer avec un déclin démographique tel, qu'il risque de mettre en péril son économie et l'ensemble de ses programmes sociaux. Le Québec n'a jamais eu autant besoin de renverser la pyramide démographique et d'augmenter le taux de natalité afin d'habiter et d'animer toutes les régions qui le composent. Contrairement aux générations précédentes, les jeunes des présentes générations semblent démontrer une volonté certaine de fonder une famille et d'avoir des enfants. Toutefois, plusieurs facteurs viennent freiner cette volonté et cet enthousiasme. Or, dans une prochaine Stratégie Jeunesse, il nous semble primordial que le gouvernement agisse à cet égard afin de donner un sérieux coup de barre et envoyer un signal clair à la population du Québec en adoptant des mesures qui permettront aux couples qui désirent avoir des enfants de pouvoir le faire.

Désirer avoir un enfant... Quoi de plus beau, de plus naturel que ce désir ? Mettre au monde un enfant et lui transmettre des valeurs qui feront de lui un citoyen à part entière... Y a-t-il une plus belle contribution qu'un homme et une femme puissent faire à la société ? Pourtant, c'est un choix qui se paie cher au Québec.

« Je suis la société; j'éduque la société de demain et cette même société n'a aucun égard ni considération pour moi. Il y a plein d'avantages fiscaux, de congés parentaux et d'aide en garderie à 5\$ pour ceux qui vont travailler, mais ceux qui souhaitent s'occuper de leurs enfants doivent se débrouiller seuls. Si on était dans une société vraiment évoluée, on protégerait les parents qui restent au foyer, on reconnaîtrait la valeur de leur travail. »

La conciliation famille-travail a été un enjeu largement débattu lors de la dernière campagne électorale. Et pour cause, les parents qui travaillent sont épuisés. Un travailleur sur trois avoue souffrir d'un niveau élevé de stress dû à un problème de conciliation entre sa vie professionnelle et familiale.¹⁰ Selon le portrait statistique des familles et des enfants au Québec,¹¹ les pères de famille en emploi consacrent moins d'une heure par jour aux soins des enfants. Les mères en emploi de familles biparentales ne dédient également que 1,1 heure par jour en moyenne aux soins de leurs enfants. La situation des parents monoparentaux en emploi est tout aussi déplorable avec une moyenne de 0,7 heure par jour passée avec les enfants.

Plusieurs parents préféreraient qu'un des deux conjoints reste à la maison pour prendre soin des enfants. En fait, les sondages révèlent que les trois quarts des familles canadiennes opteraient pour ce choix, s'il était possible¹². Il est naturel de s'occuper de ses enfants soi-même, de les élever, de les aimer. Or, il semble que ce soit de plus en plus difficile. Dorénavant, ce qui est « normal », c'est : réserver sa place en service de

¹⁰ Droit de parole. Pour en savoir plus : www.telequebec.tv/parole/en_savoir_plus.asp?ref=108, dans Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (2003). *La famille, c'est bien plus que des places en garderie*. www.bas-saint-laurent.org/cjbsl .

¹¹ Gouvernement du Québec. 1999. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, p. 195, dans Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (2003). *La famille, c'est bien plus que des places en garderie*. www.bas-saint-laurent.org/cjbsl .

¹² BRETON, Réjean, BOUCHER, Michel, MARCEAU Richard et MIGUÉ Jean-Luc. « De quelle universalité parle-t-on ? Les garderies à 5 \$ par jour au service de l'appareil et des privilégiés ». *Le Devoir*, 4 juillet 2003, dans Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (2003). *La famille, c'est bien plus que des places en garderie* www.bas-saint-laurent.org/cjbsl .

garde dès que la grossesse est confirmée et six ou douze mois plus tard, envoyer notre enfant au CPE. Il y passera alors ses journées en groupe et suivra, d'une année à l'autre, les objectifs prévus au programme éducatif. Comme parent, on passera ainsi une moyenne d'une heure par jour avec notre enfant.

C'est ça maintenant la vie de famille... Et cette famille, elle compte deux adultes et deux enfants. Les voitures suivent cette norme, les maisons, les restaurants avec leurs spéciaux familiaux pour quatre... Ne serait-il pas grand temps d'agir pour revaloriser la famille ?

Piste d'action 17 : Favoriser la conciliation famille-travail-études

Afin de soutenir la famille québécoise et de favoriser la natalité, les Forums jeunesse du Québec proposent que la prochaine Stratégie Jeunesse comporte des incitatifs fiscaux significatifs pour les jeunes familles et les employeurs qui souhaitent aider leurs employés à concilier travail, études et famille. Les incitatifs devront, entre autres, faciliter le choix d'un parent (homme ou femme) qui souhaite rester à la maison pour élever ses enfants. Également, il est proposé de réviser le *Code du travail* afin d'y intégrer des règles facilitant la conciliation travail-études-famille telle la semaine de quatre jours, des congés additionnels lors de la semaine de relâche, etc.

Piste d'action 18 : Promouvoir la natalité et appuyer les familles

-
- Changer les mentalités

Il semble que depuis au moins deux décennies, l'image véhiculée au Québec sur la famille et les enfants est pleine de préjugés tels que : « Pour être reconnu par ses pairs, il faut que tous les hommes et les femmes travaillent », « Les enfants sont des fardeaux et une dépense », « Un parent qui désire demeurer à la maison pour élever ses enfants ne fait rien de productif et n'apporte donc rien à la société » ou « Il est plus important de penser à soi qu'aux autres ». Les enfants empêcheraient donc l'épanouissement des parents, leurs chances d'obtenir des promotions au travail, anéantiraient les loisirs de ceux-ci, etc.

Bref, on transforme une société autrefois fière de ses grandes familles et de ses enfants vers un amalgame d'individus égocentriques, centrés sur leur besoin de se réaliser personnellement, et ce, d'une seule manière : en récoltant l'argent d'un travail acharné.

Cette attitude se reflète partout et affecte la volonté des jeunes couples désirant avoir plusieurs enfants, car ce désir est désormais socialement « mal vu ». Par exemple, dès qu'un couple a trois enfants ou plus, les commentaires péjoratifs fusent : « Vous êtes fous ! » « Comment allez-vous y arriver ? » « Vous n'aurez plus de temps pour vous ! ».

Campagne de promotion sur la famille

Beaucoup de jeunes parents hésitent à franchir le cap psychologique de deux enfants « permis », dû à l'image négative et à la pression sociale véhiculées. Pourtant, ceux-ci devraient être félicités et encouragés, car c'est grâce à eux que la tendance démographique pourrait être renversée. On utilise souvent la phrase « notre avenir passe par la jeunesse ». Sans enfants, les écoles ferment, les régions se dépeuplent, l'économie et la production diminuent, la relève des travailleurs devient problématique. Ce sont des situations que nous vivons déjà présentement.

Il faut donc renverser cette tendance. Pour ce faire, une campagne de sensibilisation pourrait aider à redorer l'image des parents et les bénéfices énormes apportés par les enfants. Cette campagne de valorisation de la famille pourrait aussi intégrer des messages sur la notion de responsabilité parentale et valoriser le lien intergénérationnel.

Tarifs famille

Autre exemple éloquent de la place qu'on fait aux familles nombreuses : toutes les activités touristiques, de restauration, de loisir, même celles visant particulièrement les clientèles familiales n'offrent généralement que des tarifs spéciaux pour deux parents et deux enfants. Voilà encore un autre signe négatif qui peut paraître banal, mais qui est loin de l'être lorsqu'on y est confronté

plusieurs fois par année, plus particulièrement pendant les vacances. Une famille de cinq, six ou sept individus n'est-elle pas acceptable selon les normes de notre société ?

Nous aimerions donc que les tarifs « famille » soient flexibles et s'adaptent aux différentes réalités familiales (monoparentalité, famille nucléaire ou reconstituée avec plusieurs enfants). Pour ce faire, les entreprises privées et publiques doivent être sensibilisées, voire incitées à mettre de tels tarifs en place.

⇒ **Appuyer la famille**

En lien avec la campagne de valorisation familiale, des mesures incitatives concrètes devraient être ajoutées afin de donner le petit coup de pouce supplémentaire permettant de soutenir les jeunes familles :

Abolition des taxes sur les produits destinés aux bébés de moins de trois ans.

Favoriser l'accès à la propriété des jeunes familles.

Accorder une diminution de taxe municipale par enfant.

Que le Ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille (MESSF) change ses critères de financement pour permettre à toutes les municipalités de développer une politique familiale, car actuellement, seulement 12 000\$ sont accordés aux municipalités de moins de 35 000 habitants pour développer une telle politique. Ces politiques devraient tenir compte du développement d'une offre de loisirs, sports et culture pour les familles.

Soutenir financièrement les municipalités pour les infrastructures et équipements sportifs en vue de les rénover et d'en construire de nouvelles.

Adopter une allocation parentale pour un parent désirant demeurer à la maison pour éduquer ses enfants jusqu'à l'âge de trois ans (inspirée de celle déjà en place en France).

Soutien à la vie en région

La vitalité des milieux, la rétention des populations, l'existence même des régions du Québec sont aujourd'hui menacées par le choc démographique. Combiné à l'exode des jeunes vers les centres urbains, cela provoque un manque de relève. Que ce soit des employés qualifiés, des acquéreurs d'entreprises, des leaders municipaux et régionaux ou sectoriels, le manque de relève en région provoque une impasse difficilement résoluble en terme de développement de la richesse, cette dernière pouvant être économique, culturelle, sociétale ou humaine.

Un milieu de vie animé stimule ses habitants de manière variée. Premièrement, on remarque une augmentation notable du sentiment d'appartenance, une implication accrue dans les diverses organisations du milieu et une appropriation sociale des espaces publics ce qui contribue directement à la conservation des infrastructures et à une diminution des phénomènes de flânerie ou de vandalisme. On remarque aussi dans les milieux très dynamiques que les gens sont informés des services et activités existants et qu'ils deviennent en quelque sorte des « ambassadeurs » de leur milieu de vie en informant les touristes de passage, les amis qui cherchent à se relocaliser, les chefs d'entreprises qui doivent déménager leur entreprise ou tout simplement le voisin qui cherche un service précis. Bref, il y a un effet d'entraînement qui renforce le phénomène initial de vivre dans un milieu animé. Le développement très rapide de certaines régions du Québec ces dernières années répond parfaitement à cette logique.

Piste d'action 19 : Assurer une offre adéquate de services publics partout en région

Nous croyons que la vie en régions doit être dynamique et stimulante, mais surtout équitable. Que l'on habite à Senneterre ou à Blainville, les services publics doivent être offerts avec la même qualité et la même diversité. Les jeunes doivent pouvoir revenir dans leur milieu d'origine ou pouvoir être épaulés dans leur choix de vivre en milieu rural. Tout cela doit idéalement être fait par le milieu lui-même et non par des services centralisés, éloignés de la population et, malheureusement, moins efficaces et efficients. Les secteurs d'activités sont nombreux (santé, loisirs, culture, développement socioéconomique) et commandent donc des expertises diversifiées que l'on trouve dans divers organismes spécialisés qui ont besoin d'outils et de ressources pour mener à bien leur mission.

Piste 20 : Appuyer les initiatives visant la migration des jeunes en région

La vaste enquête menée par le groupe de recherche sur la migration des jeunes,¹³ nous apprend que plus de 70 % des jeunes désirent retourner éventuellement dans leur région d'origine. Pour ce faire, une multitude de programmes, initiatives et services sont mis en place afin de favoriser le retour et l'établissement durable de ces jeunes migrants ou de jeunes urbains en région.

⇒ Soutenir les initiatives existantes

Que ce soit « Place aux Jeunes » du Québec, « Migr'Action » (Saguenay/Lac St-Jean), des projets-pilotes tel que « À vos trousses » (Chaudières-Appalaches), les Forums jeunesse souhaitent ardemment que le Gouvernement du Québec soutienne financièrement ces initiatives développées en région et donc parfaitement adaptées aux différentes particularités régionales (milieux péri-urbains, urbains, ruraux, etc.).

¹³ GAUTHIER, Madeleine, MOLGAT, Marc et CÔTÉ, Serge. 2001. *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Ste-foy : INRS Urbanisation, Culture et Société.

⇒ Maintenir les incitatifs fiscaux existants et en assurer la promotion

Plusieurs raisons expliquent le retour des jeunes dans une région et c'est pourquoi plusieurs incitatifs doivent être mis en place pour tenter de « *mettre toutes les chances de notre côté* ». Le crédit d'impôt pour le retour en région des jeunes diplômés a été annoncé lors du budget 2004-2005 du Gouvernement du Québec. Cette mesure financière est très importante pour un jeune nouvellement sorti de l'école, puisque ce dernier doit faire face à des nouveaux fardeaux financiers. Nous croyons donc que cette mesure contribue à réinstaurer un choix dans la vie des jeunes ruraux et urbains qui décident choisir les régions, contribuant à leur tour à la vitalité de ces milieux.

Nous espérons donc que cette mesure soit maintenue et promue afin que les jeunes soient mieux informés et sachent que ce choix leur est offert. Une vaste campagne de promotion dans les établissements scolaires post-secondaires (journaux étudiants, radios étudiantes, signets, etc.) pourrait rejoindre la clientèle visée. De même, une page Web dédiée à cette mesure pourrait être développée par le ministère du Revenu et être promue sur le portail EspaceJ. Bref, faisons connaître la mesure au plus grand nombre possible.

Piste d'action 21 : Appuyer les services de transport collectif en milieu rural

Depuis plusieurs années déjà, l'enjeu du transport en milieu rural est au cœur des préoccupations des leaders locaux et régionaux. Pour répondre aux réalités de ces milieux, des services de transport collectif ont été instaurés ou s'élaborent en ce moment même, et ce, en utilisant les ressources déjà existantes en matière de transport de ces milieux. Les Forums jeunesse croient qu'il est impératif d'appuyer ces services afin d'en assurer la pérennité, mais aussi pour voir les pratiques gagnantes et partager celles-ci entre les divers services. Ces initiatives comportent un vaste potentiel de développement pour les collectivités du Québec, mais elles ont besoin d'un coup de pouce pour atteindre leur maturité. On notera d'ailleurs qu'un tel service sert particulièrement les jeunes, tout en contribuant à la diminution de l'émission des gaz à effet de serre.

Conclusion

À la lumière de la vaste implication des Forums jeunesse régionaux dans l'élaboration et l'application du plan d'action jeunesse 2002-2005, nous avons cru important de tirer des leçons de l'exercice précédent, afin de pouvoir mieux orienter et articuler les actions à poursuivre et à développer dans la phase 2005-2008 du développement de la jeunesse du Québec.

Si les enjeux et problèmes à adresser sont nombreux, les succès du passé sont également éloquents sur le chemin à emprunter dans la future Stratégie Jeunesse. Des jeunes leaders qui oeuvrent à aider d'autres jeunes, à développer des conditions gagnantes pour tous, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois, voilà ce que le présent avis vous propose.

Les recommandations que nous faisons ici s'appuient sur un vaste réseau de jeunes en régions, d'intervenants et leaders qui travaillent avec les jeunes et qui ont donné leurs opinions à leur instance de concertation jeunesse, les Forums jeunesse régionaux du Québec.

Au courant des derniers mois, le milieu jeunesse a clairement signifié que plusieurs mesures et programmes actuels devaient être maintenus, car leurs résultats sont exceptionnels ou assez encourageants pour leur laisser un peu plus de temps pour prouver leur efficacité. D'autre part, certains enjeux méritent qu'on leur accorde une attention nouvelle, avec des perspectives renouvelées.

Évidemment, les Forums jeunesse ne prétendent pas détenir des expertises dans tous les sujets abordés dans le présent avis. Toutefois, l'expertise des Forums jeunesse est de consulter le milieu jeunesse, de cerner les enjeux actuels et de porter ces messages aux instances locales, régionales et nationales. Le présent avis vise donc directement à faire connaître les enjeux qui ressortent dans la majorité des régions du Québec ainsi que les solutions que les acteurs jeunesse leurs ont proposées.

De tout temps, le gouvernement du Québec a été pionnier et précurseur en matière de développement jeunesse. Visionnaire, le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a depuis le début de l'existence des Forums jeunesse travaillé « autrement » avec nous. Plus qu'un groupe incontournable avec lequel travailler, plus qu'un simple programme dans un ministère, le SAJ a développé avec nous un véritable partenariat quotidien qui fait que, tous ensemble, nous travaillons en étroite collaboration à développer la jeunesse du Québec. Véritable innovation dans l'administration publique, ce rapport de coopération, cette méthode de travail a donné des résultats probants, des actions autrefois impensables. C'est donc avec la conviction du travail accompli, dans les paradigmes émergents d'une nouvelle gouvernance, que les Forums jeunesse désirent poursuivre leur collaboration avec le Gouvernement du Québec.

Annexe - Manifeste Rassemblement jeunesse québécois

Nous, les jeunes de toutes les régions du Québec, individuellement et collectivement,

habités par les valeurs de liberté, de justice, d'égalité, de respect, de solidarité, de paix et de démocratie;
conscients du futur social, culturel et économique du Québec;
responsables des choix d'aujourd'hui pour les générations futures;
animés par une volonté de progrès social et d'innovation;
prônant la prise en charge et l'implication citoyenne;
inspirés par les principes de développement durable, d'équité sociale, de prudence environnementale et d'efficacité économique;
conscients que le développement du Québec est étroitement lié à celui du reste du monde;

voulons construire un Québec où :

L'accessibilité et la qualité de l'éducation sont gages de bien-être, de liberté, d'innovation et de prospérité économique. L'éducation est la priorité de la société québécoise et la première responsabilité du gouvernement du Québec. L'enseignement à tous les niveaux est moderne, soutenu et adapté aux nouvelles réalités. Au-delà de son rôle de formation académique, l'enseignement intègre les notions de citoyenneté et favorise l'épanouissement des individus. L'éducation est financée adéquatement par le gouvernement et tend vers la gratuité. Elle est rendue accessible financièrement et géographiquement tout en respectant le principe que le fardeau financier des étudiants n'est pas augmenté dans le temps.

La solidarité sociale est vitale et fondamentale et passe par le respect de la diversité du tissu social québécois et de la dignité des personnes. La pauvreté, la précarité et l'exclusion sont éliminées par la répartition équitable de la richesse. La solidarité du Québec dépasse aussi ses frontières en faisant la promotion et le développement du bien commun mondial.

L'environnement est sain, ce qui implique une gestion responsable des ressources naturelles. Le Québec a une vision globale et à long terme de son développement qui a pour but l'amélioration de la qualité de vie, ce qui ne signifie pas «avoir plus», mais «être mieux». La préservation des écosystèmes et le respect de l'environnement y sont des conditions du développement. Sources d'activités économiques et considérées comme patrimoine collectif, nos ressources naturelles sont mises en valeur pour qu'elles contribuent au bien-être des humains d'aujourd'hui et de demain.

Les régions sont des milieux accessibles, habités et animés. Elles disposent de tous les leviers nécessaires pour que les personnes qui les habitent soient maîtres de leur développement. La vitalité sociale, économique et culturelle des régions est inhérente au développement et au progrès de la société québécoise. La prospérité du Québec est tributaire de l'occupation de son territoire ainsi que du développement équitable et complémentaire des régions et des communautés autochtones. Leur diversité contribue à l'enrichissement de la société québécoise.

Les enfants et la famille sont au cœur des préoccupations de la société québécoise. La famille intègre la notion de responsabilité parentale et valorise le lien intergénérationnel. Le Québec innove en favorisant et valorisant la réalisation du désir de devenir parents. Notamment, en créant les conditions propices pour mettre des enfants au monde ou les adopter ainsi que pour les éduquer.

La démographie est plus qu'une préoccupation. Les actions du gouvernement sont orientées en vue de prévenir les effets du vieillissement de la population afin de garantir une équité entre les générations. Ces actions se traduisent notamment par un soutien accru à la famille et aux immigrants. Ouvertes sur le monde, les régions du Québec sont ainsi des terres d'accueil pour les immigrants qui continuent à enrichir leur pluralité culturelle.

Les finances publiques sont orientées vers la pérennité et le développement des services sociaux et la réduction de la dette avant la baisse des impôts. En ce sens, elles sont gérées non pas en fonction des intérêts électoraux, mais de la capacité de payer des contribuables actuels et futurs et de nos choix de sociétés.

Le rôle de l'État est défini en fonction des défis sociaux, environnementaux, technologiques, culturels et économiques d'aujourd'hui et de demain. Son action se fonde sur des principes, des règles et des institutions qui visent à assurer la réalisation du bien commun et à soutenir les plus démunis. L'État prend

les moyens pour s'affirmer de façon complète sur la scène mondiale et participe pleinement aux processus internationaux pour influencer le développement vers les valeurs qui lui sont propres.

La qualité de vie et l'épanouissement de chaque citoyen sont assurés par la prévention et la promotion de saines habitudes de vie. Le système de santé adopte une approche globale qui agit sur l'ensemble des déterminants de la santé tout en maintenant un juste équilibre des dépenses entre le préventif, le curatif et le palliatif.

La démocratie est la valeur qui fonde l'action politique québécoise. Le Québec assure une réflexion continue afin d'améliorer l'exercice de la démocratie et du rôle de citoyen. En ce sens, les institutions sont démocratiques, représentatives, plurielles et participatives. La libre expression est un élément fondamental d'un État démocratique et de droit. Sur tout le territoire du Québec, le citoyen a accès à des sources d'information diversifiées et indépendantes des pouvoirs économiques et politiques. Les nouvelles technologies contribuent à briser les frontières entre les nations, les identités et les savoirs pour améliorer les rapports entre les citoyens et l'État.

La recherche et l'innovation contribuent à enrichir les savoirs et les connaissances de la collectivité. Les activités de recherche et de développement ne sont plus asservies aux seuls intérêts économiques et financiers. Elles visent plutôt à satisfaire les besoins de base de la population, à contribuer à l'avancement du savoir et à assurer un environnement sain, sans restreindre la portée du principe d'indépendance intellectuelle. De plus, elles visent à réduire l'empreinte écologique des entreprises tout en les rendant économiquement plus efficaces. Des lieux de diffusion indépendants informent les citoyens et suscitent des débats autour des aspects scientifiques, éthiques et juridiques de ces nouveaux savoirs.

L'accès à un emploi de qualité contribue à l'épanouissement et la valorisation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. En ce sens, le Québec offre des emplois qui permettent aux individus d'être utiles en apportant leur contribution à la société. Les milieux de travail sont flexibles et adaptés aux aspirations et aux choix de vie des travailleurs. Le juste partage du travail est soutenu par le gouvernement afin d'assurer une distribution de l'emploi qui brise les iniquités. La formation continue et la transmission de connaissances des plus expérimentés vers les plus jeunes sont favorisées pour alimenter l'innovation.

La culture est déterminante pour le développement social et économique du Québec. La relève culturelle y est d'ailleurs encouragée. Créatrice de richesse, elle assure une meilleure qualité de vie et favorise le développement d'une fierté et d'une identité propre. Véhicule par excellence, la langue française assure au Québec un rayonnement international. La présence des Premières Nations, du peuple Inuit et de multiples communautés ethnoculturelles contribue au caractère unique de la culture québécoise. Gage de progrès, de créativité et d'ouverture d'esprit, la culture est étroitement intégrée à l'éducation des citoyens du Québec.

Le citoyen québécois, homme ou femme, est le véritable gardien de ces principes. Respectueux de l'environnement dans lequel il vit, il est conscient de sa capacité d'agir sur le bien-être collectif. Citoyen soucieux d'une consommation responsable, il est avant-gardiste, ouvert et solidaire envers ses concitoyens et les autres peuples avec qui il partage les richesses de la Terre.